



PARLEMENT EUROPÉEN

2014 - 2019

Commission du contrôle budgétaire

2014/2078(DEC)

9.3.2015

AMENDEMENTS

1 - 110

Projet de rapport
Gilles Pargneaux
(PE537.551v01-00)

concernant la décharge sur l'exécution du budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2013, section I – Parlement européen (2014/2078(DEC))

AM\1053287FR.doc

PE549.348v02-00

FR

Unie dans la diversité

FR

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Tomáš Zdechovský

Proposition de décision 1
Visa 4 bis (nouveau)

Proposition de décision

Amendement

- vu la décision du Médiateur européen clôturant son enquête d'initiative OI/1/2014/PMC du 26 février 2015 sur les règles internes concernant les divulgations dans l'intérêt public (signalement de dysfonctionnements),

Or. en

Amendement 2
Ryszard Czarnecki, Richard Ashworth, Beata Gosiewska, Richard Sulík

Proposition de décision 1
Paragraphe 1

Proposition de décision

Amendement

1. **donne** décharge à son Président sur l'exécution du budget du Parlement européen pour l'exercice 2013;

1. **ajourne sa décision d'octroi de la** décharge à son Président sur l'exécution du budget du Parlement européen pour l'exercice 2013;

Or. en

Amendement 3
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution

Amendement

C. considérant que, conformément à la procédure habituelle, un questionnaire a été envoyé à l'administration du Parlement

C. considérant que, conformément à la procédure habituelle, un questionnaire a été envoyé à l'administration du Parlement

européen et que les réponses *reçues* ont été discutées au sein de la commission du contrôle budgétaire, en présence des vice-présidents chargés du budget, du Secrétaire général et de l'auditeur interne;

européen et que les réponses ont été, *pour la plupart*, discutées au sein de la commission du contrôle budgétaire, en présence des vice-présidents chargés du budget, du Secrétaire général et de l'auditeur interne; *considérant que, pour la première fois, plusieurs questions posées par les députés n'ont pas fait l'objet de réponse ni par écrit ni oralement et qu'ainsi, le Parlement a été dans l'impossibilité de disposer d'informations pertinentes et de prendre une décision fondée quant à certains aspects importants liés à la décharge du Parlement européen;*

Or. es

Amendement 4

Markus Pieper, Petri Sarvamaa

Proposition de résolution

Considérant D

Proposition de résolution

D. considérant qu'un contrôle est nécessaire pour garantir que l'administration du Parlement européen *est comptable de ses* actes devant les citoyens de l'Union; considérant qu'il est toujours possible d'améliorer la gestion des finances publiques sur le plan de la qualité, de l'efficience et de l'efficacité;

Amendement

D. considérant qu'un contrôle est nécessaire pour garantir que l'administration du Parlement européen *et les dirigeants politiques soient comptables de leurs* actes devant les citoyens de l'Union; considérant qu'il est toujours possible d'améliorer la gestion des finances publiques sur le plan de la qualité, de l'efficience et de l'efficacité;

Or. en

Amendement 5

Dennis de Jong, Rina Ronja Kari, Anna Maria Corazza Bildt, Catherine Bearder, Marisa Matias, Aldo Patriciello, Jan Zahradil, Evžen Tošenovský, Lynn Boylan, Giovanni La Via, Jan Philipp Albrecht, Jens Geier, Marietje Schaake, Pina Picierno, Richard Sulík, Tomáš Zdechovský, Benedek Jávor, Salvatore Domenico Pogliese, Bart Staes, Pascal Arimont, Paul Tang, Morten Messerschmidt, Anneleen Van Bossuyt,

Ashley Fox, Ulla Tørnæs, Ivo Belet, Ivan Štefanec, Miapetra Kumpula-Natri, Esther de Lange, Fredrick Federley, Jeroen Lenaers, Nicola Caputo, Tom Vandenkendelaere, Peter van Dalen, Ulrike Lunacek, Daniel Dalton, Diane Dodds, Ernest Urtasun, Molly Scott Cato, Alessia Maria Mosca, Elly Schlein, Luigi Morgano, Ruža Tomašić, Simona Bonafè, Anneliese Dodds, Daniele Viotti, Massimo Paolucci, Anne-Marie Mineur, Patrizia Toia, Lambert van Nistelrooij, Helga Stevens, Sander Loones, Mark Demesmaeker, Beatriz Becerra Basterrechea

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

D bis. considérant que, dans son rapport du 11.07.2014, la Cour des comptes indique que les économies potentielles pour le budget de l'Union se monteraient à environ 114 millions d'EUR par an si le Parlement centralisait ses activités;

Or. en

Amendement 6
Marco Valli, Marco Zanni

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution

Amendement

1. observe que les crédits courants définitifs du Parlement pour 2013 se sont élevés à 1 750 463 939 EUR, soit 19,07 % du plafond de la rubrique V du cadre financier pluriannuel affecté en 2013 aux dépenses administratives des institutions de l'Union dans leur ensemble, ce qui représente une augmentation de 1,9 % par rapport au budget 2012 (1 717 868 121 EUR);

1. observe que les crédits courants définitifs du Parlement pour 2013 se sont élevés à 1 750 463 939 EUR, soit 19,07 % du plafond de la rubrique V du cadre financier pluriannuel affecté en 2013 aux dépenses administratives des institutions de l'Union dans leur ensemble, ce qui représente une augmentation de 1,9 % par rapport au budget 2012 (1 717 868 121 EUR); *déplore cette augmentation dans le contexte de la crise économique qui affecte encore de nombreux États de l'Union européenne; estime qu'une augmentation justifiée sur la base d'une indexation fondée sur le taux d'inflation est inappropriée étant*

donné que de nombreux États membres sont affectés par le phénomène inquiétant de la stagnation et de la déflation;

Or. it

Amendement 7
Markus Pieper, Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. rappelle toutefois que ce haut niveau d'exécution tient en partie à la pratique du "ramassage", opération qui consiste à virer tous les crédits disponibles en fin d'année sur les lignes budgétaires relatives aux bâtiments, notamment pour procéder à des injections anticipées de capital afin de réduire les paiements futurs d'intérêts;

Amendement

6. souligne toutefois que ce pourcentage élevé d'exécution budgétaire ne permet pas de savoir s'il recouvre des opérations destinées à virer tous les crédits disponibles en fin d'année sur les lignes budgétaires relatives aux bâtiments, notamment pour procéder à des injections anticipées de capital afin de réduire les paiements futurs d'intérêts; souhaite donc recevoir le chiffre de l'exécution budgétaire avant le début de la procédure de "ramassage";

Or. en

Amendement 8
Markus Pieper, Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution

8 bis. rappelle à son administration que la Parlement a demandé à plusieurs reprises que sa politique immobilière soit correctement budgétisée; compte que tel soit le cas à dater de l'exercice 2016;

Or. en

Amendement 9
Markus Pieper, Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. *souligne* le montant des reports qui ne cesse d'augmenter, s'élevant à 305 457 875 EUR en 2013 (contre 222 900 384 EUR);

Amendement

9. *critique* le montant des reports qui ne cesse d'augmenter, s'élevant à 305 457 875 EUR en 2013 (contre 222 900 384 EUR en 2012);

Or. en

Amendement 10
Markus Pieper, Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 bis. demande une présentation succincte (trois pages) des résultats critiques les plus importants du rapport annuel d'audit interne avant le 20 mai 2015;

Or. de

Amendement 11
Gilles Pargneaux

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution

Amendement

17. prie instamment la direction des services centraux ou départementaux concernés de mettre en œuvre sans tarder

17. prie instamment la direction des services centraux ou départementaux concernés de mettre en œuvre sans tarder

les actions encore "ouvertes"; demande à ***l'auditeur interne de convenir de*** délais plus stricts pour la mise en œuvre des actions; invite l'auditeur interne à tenir la commission du contrôle budgétaire informée des progrès accomplis en la matière;

les actions encore "ouvertes"; ***lui*** demande de ***respecter des*** délais plus stricts pour la mise en œuvre des actions; invite l'auditeur interne à tenir la commission du contrôle budgétaire informée des progrès accomplis en la matière;

Or. en

Amendement 12
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. prend acte des réponses écrites à sa résolution sur la décharge pour l'exercice 2012, qui ont été données le 28 octobre 2014 à la commission du contrôle budgétaire; ***salue*** la présentation faite par le Secrétaire général en réponse aux différentes questions et demandes formulées dans la résolution du Parlement sur la décharge 2012 ainsi que l'échange de vues qui a eu lieu ensuite avec les députés;

Amendement

18. prend acte des réponses écrites à sa résolution sur la décharge pour l'exercice 2012, qui ont été données le 28 octobre 2014 à la commission du contrôle budgétaire, ***ainsi que de*** la présentation faite par le Secrétaire général en réponse aux différentes questions et demandes formulées dans la résolution du Parlement sur la décharge 2012 ainsi que l'échange de vues qui a eu lieu ensuite avec les députés; ***regrette que certaines des recommandations formulées par le Parlement n'aient pas fait l'objet d'un suivi approprié;***

Or. es

Amendement 13
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. prend note que, après cinq années

Amendement

19. prend note que, après cinq années

d'application du nouveau statut des assistants, une évaluation aurait dû être **préparée** avant la fin de 2014; **fait observer qu'au 31 décembre 2013, 1 763 assistants parlementaires accrédités travaillaient** au Parlement; **demande que sa** commission du contrôle budgétaire soit informée des résultats de **l'évaluation**;

d'application du nouveau statut des assistants, une évaluation aurait dû être **présentée** avant la fin de 2014, **comme le Secrétaire général s'y était engagé dans ses réponses orales et écrites sur le suivi des recommandations du Parlement pour la décharge 2012; demande que l'évaluation soit réalisée en coopération avec les représentants des assistants parlementaires accrédités (APA) de la législature précédente qui continuent à travailler au sein du Parlement, qu'elle soit présentée avant le 30 juin 2015 et que la** commission de contrôle budgétaire soit informée des résultats de **celle-ci; fait observer qu'au 31 décembre 2013, 1 763 assistants parlementaires accrédités travaillaient au Parlement**;

Or. es

Amendement 14 **Markus Pieper, Petri Sarvamaa**

Proposition de résolution **Paragraphe 19**

Proposition de résolution

19. **prend note** que, après cinq années d'application du nouveau statut des assistants, **une évaluation** aurait dû être **préparée** avant la fin de 2014; **fait observer qu'au 31 décembre 2013, 1 763 assistants parlementaires accrédités travaillaient au Parlement**; demande **que sa** commission du contrôle budgétaire **soit informée** des résultats de l'évaluation;

Amendement

19. **fait observer qu'au 31 décembre 2013, 1 763 assistants parlementaires accrédités travaillaient au Parlement européen; rappelle à son administration** que, après cinq années d'application du nouveau statut des assistants, **un rapport d'évaluation** aurait dû être **préparé** avant la fin de 2014; **demande à être informé des raisons de ce retard; demande à son administration d'informer la** commission du contrôle budgétaire des résultats de l'évaluation dans les meilleurs délais;

Or. en

Amendement 15
Verónica Lope Fontagné

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. relève que le service de restauration a enregistré un déficit de 3 500 000 EUR à la fin de 2013; s'étonne qu'une augmentation du nombre de clients de près de 150 % pendant la période allant de 2002 à 2011 n'ait pas permis de parvenir à une situation financière équilibrée; demande à nouveau, compte tenu de la seconde révision des prix (approuvée par le Bureau le 10 juin 2013), que les politiques des prix au Parlement ne s'écartent pas de celles menées dans les autres institutions; relève par exemple les différentes structures de prix des services de restauration et des cafétérias de la Commission;

Amendement

20. relève que le service de restauration a enregistré un déficit de 3 500 000 EUR à la fin de 2013; s'étonne qu'une augmentation du nombre de clients de près de 150 % pendant la période allant de 2002 à 2011 n'ait pas permis de parvenir à une situation financière équilibrée; demande à nouveau, compte tenu de la seconde révision des prix (approuvée par le Bureau le 10 juin 2013), que les politiques des prix au Parlement ne s'écartent pas de celles menées dans les autres institutions; relève par exemple les différentes structures de prix des services de restauration et des cafétérias de la Commission; ***fait en outre observer que la forte augmentation des prix des menus proposés ne s'est pas accompagnée d'une amélioration de la qualité ni de la variété, lesquelles ont, quant à elles, sensiblement diminué;***

Or. es

Amendement 16
Verónica Lope Fontagné

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. se pose des questions sur les raisons de la majoration du prix du café proposé à l'entrée des salles de réunion des commissions parlementaires, lequel coûte 20 % de plus que le même produit disponible au même type de machine ou dans les cafétérias du Parlement; indique

que ce service est géré par la même entreprise que celle qui est chargée de la restauration, laquelle est également responsable des machines à café Nepresso situées dans les locaux du Parlement; estime qu'une explication s'impose sur le coût supplémentaire que représente l'extension du contrat entre le Parlement et cette entreprise concessionnaire;

Or. es

Amendement 17
Verónica Lope Fontagné

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 ter. estime qu'il y a lieu d'accorder une importance particulière à l'amélioration des possibilités d'accès des PME à tous les marchés de concessions de l'Union; est d'avis que la concession octroyée par le Parlement européen à l'actuelle entreprise responsable de la restauration au siège de Bruxelles constitue un obstacle à la libre prestation de services dans la mesure où elle prive d'autres petites et moyennes entreprises des droits et opportunités commerciales dont elles jouissaient très récemment encore; demande au Parlement que les contrats de concession prévoient l'instauration d'une certaine flexibilité pour garantir que d'autres opérateurs disposent d'un accès effectif et non discriminatoire à des services déterminés; estime par ailleurs qu'une telle disposition favorisera un usage plus rationnel des ressources et conduira à des services de qualité supérieure à un meilleur prix;

Or. es

Amendement 18
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. *reconnait la qualité* de l'échange de vues qui a eu lieu le 26 janvier 2015 entre les vice-présidents chargés du budget, le Secrétaire général et la commission du contrôle budgétaire, en présence du membre de la Cour des comptes et de l'auditeur interne;

Amendement

21. *prend note* de l'échange de vues qui a eu lieu le 26 janvier 2015 entre les vice-présidents chargés du budget, le Secrétaire général et la commission du contrôle budgétaire, en présence du membre de la Cour des comptes et de l'auditeur interne;

Or. es

Amendement 19
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution

22 bis. déplore à cet égard que le secrétaire général n'ai pas répondu à toute une série de questions posées par les députés; souligne que le contrôle effectif de l'exécution du budget du PE, tant pour le passé que de façon prospective, requiert une étroite coopération entre l'administration du Parlement et la commission du contrôle budgétaire; demande en conséquence au secrétaire général de compléter le questionnaire en répondant aux questions suivantes:

Cadre d'exécution stratégique pour le Parlement européen

150-Le secrétaire général, dans sa présentation du cadre d'exécution stratégique (SEF) pour le Parlement

Amendement

européen le 3 juin 2014, a indiqué que le SEF est basé sur une théorie académique développée à la Stanford School of Engineering in Palo Alto (California). Peut-il nous expliquer quel a été le chemin ou la procédure qui a permis que le SEF pour le PE se soit basé sur cette théorie? Est-ce que d'autres théories développées par d'autres universités ou des établissements spécialisés, notamment européens, ou d'autres institutions internationales ont été envisagées, étudiées et comparées avant d'opter pour celle de Stanford? Si oui, pourquoi la Stanford School of Engineering a-t-elle été retenue? Comment la décision a été prise et par qui?

151-Est-ce que le fait d'utiliser la théorie de Stanford est gratuit ou bien faut-il payer des droits ou autre? Si oui, combien ceci a-t-il coûté?

152-A-t-il été nécessaire de faire des formations spécifiques du personnel du Parlement à Stanford ou d'autres institutions académiques dans le cadre du développement du SEF? Si oui, qui (quels grades et fonctions) les a réalisées et combien a coûté chacune d'entre elles? Est-ce que dans ce cadre d'autres formations sont prévues à l'avenir? Si oui, combien et à quel coût?

153-Est-il prévu de lancer une discussion interservices ainsi qu'avec le comité du personnel et les syndicats à propos du SEF? Quel va être le mode d'application, le délai de mise en œuvre et le coût prévisionnel du SEF?

Documents Stratégiques

154-Au cours des derniers mois, le secrétaire général a présenté au Bureau du PE toute une série de documents stratégiques sur le fonctionnement du Parlement qui affecte directement et de façon essentielle tant la vie administrative mais aussi l'approche du PE au sujet de la législation et des politiques

européennes. Compte tenu de l'importance de la nature de ces documents pour l'organisation et le développement de notre travail, pourquoi n'existe-t-il pas une procédure de débat et de décision bien au-delà du Bureau du PE qui permette la participation de toutes les parties concernées?

Stratégie d'utilisation efficace des ressources

155-Avant de proposer et d'appliquer les nouveaux horaires de travail des réunions, une évaluation de l'impact que ces changements d'horaires sur l'organisation du travail des députés a-t-elle été réalisée? (limitation des plages d'horaire pour réunions, rendez-vous de travail, rencontres avec organisations et citoyens, etc. en dehors des réunions officielles). Pourquoi les députés n'ont-ils pas été consultés sur une décision qui concerne si directement l'organisation de leur travail?

Députés au Parlement européen,

156-Quel est le bilan des premiers mois du guichet unique pour les services parlementaires aux députés?

Direction générale de la Communication

Stratégie de communication et préparation de la campagne d'information pour les élections 2014

157-La rencontre européenne de la jeunesse faisant partie de cette campagne et ayant eu lieu en mai 2014 a convié 5000 jeunes à Strasbourg. Lors de la préparation de cet événement a-t-on tenu compte de la situation économique en Europe et de l'image que les dépenses engagées pour un événement d'une telle envergure pourraient véhiculer auprès des jeunes européens?

158-Le concept "AGIR, RÉAGIR, ACCOMPLIR" est-il généralement considéré comme un succès? Quels sont

les indicateurs de performance qui mesurent ce succès? Comment ce concept est-il utilisé après les élections et un rapport d'évaluation a-t-il été réalisé après les campagnes législatives et sur les valeurs du PE? Veuillez fournir à la commission du contrôle budgétaire une copie de l'évaluation.

159-Quelle évaluation a été réalisée du programme de subventions pluriannuel 2012-2014 visant à sensibiliser la population au rôle du Parlement européen et cette évaluation peut-elle être mise à la disposition de la commission du contrôle budgétaire?

Assistants parlementaires accrédités (APA)

160-L'efficacité de l'outil de recrutement des assistants parlementaires accrédités "APA-PEOPLE" lancé à l'occasion de la nouvelle législature a-t-elle déjà été évaluée?

161-Pour quelle raison a-t-il fallu plusieurs mois avant que certains APA soient inscrits sur les listes de diffusion de courrier électronique du PE (Assistants 8e législature, Bruxelles), ce qui les a empêchés de recevoir des informations concernant leur travail? Des mesures ont-elles été prises?

Direction générale des infrastructures et de la logistique

Services de restauration

162-Pour quelle raison les prix sont-ils 25 % plus élevés dans le bâtiment SQM qu'à la cantine ASP? Cela n'est-il pas contraire à l'objectif de réduire l'encombrement de la cantine ASP?

Direction générale de la sécurité et de la protection (DG SAFE)

163-Quelles mesures ont été identifiées pour renforcer la sécurité après les incidents récents, notamment ceux impliquant des manifestants kurdes le 7

octobre 2014? Le nouveau concept de sécurité globale sera-t-il mis à jour?

164-Le Parlement a-t-il fait l'acquisition d'un système de reconnaissance électronique des plaques d'immatriculation des voitures? Quel en a été le coût? Ce système a-t-il été installé et utilisé aux entrées du garage pour vérifier si le numéro de plaque correspond aux informations figurant sur le badge d'accès?

Or. en

Amendement 19
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 bis. regrette, dans ce sens, que le Secrétaire général n'ait pas répondu à toute une série de questions posées par les députés; souligne que le contrôle effectif de l'exécution du budget du Parlement a toujours exigé, et continuera d'exiger, une étroite coopération entre l'administration du Parlement et la commission du contrôle budgétaire; demande, par conséquent, au Secrétariat général qu'il réponde par écrit aux questions suivantes: Cadre d'exécution stratégique pour le Parlement européen

150-Le Secrétaire général, dans sa présentation du cadre d'exécution stratégique pour le Parlement européen (Strategic Execution Framework/SEF) le 3 juin 2014, a indiqué que le SEF est basé sur une théorie académique développée à la Stanford School of Engineering in Palo Alto (California). Le Secrétaire général peut-il nous expliquer quel chemin ou

quelle procédure a permis que le SEF pour le Parlement se soit basé sur cette théorie? D'autres théories développées par d'autres universités ou des établissements spécialisés, notamment européens, ou d'autres institutions internationales, ont-elles été envisagées, étudiées et comparées avant d'opter pour celle de Stanford? Si oui, pourquoi la Stanford School of Engineering a-t-elle été retenue? Comment la décision a-t-elle été prise et par qui?

151-Le fait de recourir à la théorie de Stanford est-il gratuit ou bien faut-il payer des droits ou autre? Si oui, à combien s'élève le coût de cette utilisation?

152-A-t-il été nécessaire d'organiser des formations spécifiques pour le personnel du Parlement à Stanford ou d'autres institutions académiques dans le cadre du développement du SEF? Si oui, qui (quels grades et fonctions) les a réalisées et combien a coûté chacune d'entre elles? D'autres formations sont-elles prévues dans ce cadre à l'avenir? Si oui, combien et à quel coût?

153-Est-il prévu de lancer une discussion interservices ainsi qu'avec le comité du personnel et les syndicats à propos du SEF? Quel seront le mode d'application, le délai de mise en œuvre et le coût prévisionnel du SEF?

Documents stratégiques

154-Au cours des derniers mois, le Secrétaire général a présenté au Bureau du Parlement toute une série de documents stratégiques sur le fonctionnement du Parlement qui affecte directement et de façon essentielle tant la vie administrative mais aussi l'approche du Parlement au sujet de la législation et des politiques européennes. Compte tenu de l'importance de la nature de ces documents pour l'organisation et le développement de notre travail, pourquoi

n'existe-t-il pas une procédure de débat et de décision bien au-delà du Bureau du Parlement qui permette la participation de toutes les parties concernées?

Stratégie en faveur d'une utilisation efficace des ressources

155-Avant de proposer et d'appliquer les nouveaux horaires de travail des réunions, une évaluation de l'impact que ces changements d'horaires sur l'organisation du travail des députés a-t-elle été réalisée? (limitation des plages horaires pour réunions, rendez-vous de travail, rencontres avec organisations et citoyens entre autres, en dehors des réunions officielles). Pourquoi les députés n'ont-ils pas été consultés sur une décision qui concerne si directement l'organisation de leur travail?

Députés au Parlement européen

156-Quel est le bilan des premiers mois du guichet unique pour les services parlementaires aux députés?

Direction générale de la communication

Stratégie de communication et préparation de la campagne d'information pour les élections de 2014

157-La Rencontre européenne de la jeunesse faisant partie de cette campagne et ayant eu lieu en mai 2014 a convié 5000 jeunes à Strasbourg. Lors de la préparation de cet événement, a-t-on tenu compte de la situation économique en Europe et de l'image que les dépenses engagées pour un événement d'une telle envergure pourraient véhiculer auprès des jeunes Européens?

158-Le concept "ACT, REACT, IMPACT" est-il en général considéré comme une réussite? Quels sont les indicateurs de performance pour mesurer ce succès? Comment le concept est-il appliqué après les élections? Un rapport

d'évaluation a-t-il été élaboré après la campagne "législative" et la campagne "valeurs" du Parlement? Prière de fournir un exemplaire de cette évaluation à la commission du contrôle budgétaire.

159-Quelle évaluation a été faite du programme pluriannuel de subventions 2012-2014 visant à accroître la sensibilisation sur le rôle du Parlement européen? Est-il possible de fournir une telle évaluation, si elle existe, à la commission du contrôle budgétaire?

Assistants parlementaires accrédités (APA)

160-L'efficacité de l'outil de recrutement des assistants parlementaires accrédités "APA-PEOPLE" lancé à l'occasion de la nouvelle législature a-t-elle déjà été évaluée?

161-Pour quelle raison l'intégration des APA dans les listes de diffusion ad hoc du Parlement a-t-elle été retardée de plusieurs mois (assistants de la 8^e législature, Bruxelles), ce qui les a empêchés de recevoir des informations portant sur leur travail? Des mesures ont-elles été arrêtées à cette fin?

Direction générale des infrastructures et de la logistique

Services de restauration

162-Pour quelle raison les prix du bâtiment SQM sont-ils 25 % plus élevés qu'à la cantine du bâtiment ASP? Cette différence de prix ne va-t-elle pas à l'encontre du but recherché, à savoir détourner les clients de la cantine trop fréquentée du bâtiment ASP?

Direction générale de la sécurité et de la protection (DG SAFE)

163-Quelles mesures ont été établies pour accroître la sécurité après les récents incidents, notamment le 7 octobre 2014, avec des manifestants kurdes? La nouvelle stratégie de sécurité globale a-t-

elle fait l'objet d'une mise à jour?

164-Le Parlement a-t-il acquis un système de reconnaissance électronique pour les plaques d'immatriculation des voitures? Quel en a été le coût? Ce système a-t-il été installé et utilisé aux entrées de garage pour vérifier si la plaque minéralogique correspond aux informations figurant sur le badge d'entrée?

Or. xm

Amendement 20
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 22 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 ter. recommande, dans un souci de transparence et d'efficacité de l'activité politique et administrative du Parlement européen, que tous les députés, les membres du personnel du Parlement et le public soient immédiatement et généralement informés des ordres du jour et des procès-verbaux des réunions, ainsi que des décisions prises par les organes décisionnaires du Parlement; rappelle l'utilité de l'ancienne commission du règlement qui servait de forum pour discuter et améliorer, de manière transparente et publique, tant les procédures réglementaires que les affaires internes du Parlement; recommande, dans ce sens, la création d'une commission neutralisée du règlement et des affaires publiques afin que tous ces sujets soient traités, puis entérinés par la plénière du Parlement européen;

Or. es

Amendement 21

Ryszard Czarnecki, Anders Primdahl Vistisen

Proposition de résolution

Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. constate avec inquiétude que la participation aux élections européennes de 2014 a régressé pour s'établir à 42,54 % (contre 43 % en 2009) malgré les efforts considérables consentis pour renforcer la campagne électorale institutionnelle du Parlement, laquelle a coûté quelque 17 800 000 EUR au cours de la période 2013-2014;

Amendement

23. est extrêmement préoccupé par le fait que le Parlement européen ait consacré 17 800 000 EUR à une campagne électorale institutionnelle au cours de la période 2013-2014, alors que le taux de participation aux élections européennes a baissé à nouveau pour atteindre 42,54 % (contre 43 % en 2009);

Or. en

Amendement 22

Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution

Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. constate avec inquiétude que la participation aux élections européennes de 2014 a régressé pour s'établir à 42,54 % (contre 43 % en 2009) malgré les efforts considérables consentis pour renforcer la campagne électorale institutionnelle du Parlement, laquelle a coûté quelque 17 800 000 EUR au cours de la période 2013-2014;

Amendement

23. constate avec inquiétude que la participation aux élections européennes de 2014 a régressé pour s'établir à 42,54 % (contre 43 % en 2009) malgré les efforts considérables consentis pour renforcer la campagne électorale institutionnelle du Parlement, laquelle a coûté quelque 17 800 000 EUR au cours de la période 2013-2014; ***encourage le Parlement à adopter une nouvelle stratégie visant à accroître l'intérêt pour les élections européennes dans les États membres;***

Or. en

Amendement 23
Markus Pieper, Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. souligne qu'un rapport externe d'évaluation ex post sur la stratégie de communication relative aux élections de 2014 est attendu en juin 2015;

Amendement

24. souligne qu'un rapport externe d'évaluation ex post sur la stratégie de communication relative aux élections de 2014 est attendu en juin 2015; **demande que la commission du contrôle budgétaire soit informée de la date de sa publication; attend une analyse détaillée des fonds dans le rapport;**

Or. en

Amendement 24
Gerben-Jan Gerbrandy, Martina Dlabajová

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

24 bis. relève que l'enquête Eurobaromètre du Parlement européen (EB/EP 82.5) montre qu'au cours de la campagne électorale 2014, 23 % des répondants avaient une image très négative du Parlement européen, et 43 % une image neutre; souligne qu'il ressort de l'analyse des médias qu'une image négative est souvent liée aux arrangements financiers concernant les députés, comme les indemnités et les salaires, et au budget du Parlement européen en général; est donc convaincu que des améliorations structurelles, par exemple assurer la transparence complète et l'obligation de rendre des comptes concernant l'indemnité de frais généraux, sont nécessaires pour améliorer la confiance dans le Parlement européen et

le soutien à son égard;

Or. en

Amendement 25
Markus Pieper, Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution

25. rappelle la mise en place de la nouvelle direction générale des services de recherche parlementaire, chargée de fournir des avis *scientifiques* indépendants *à la fois aux organes politiques du Parlement et aux différents députés;*

Amendement

25. ***prend acte de*** la mise en place de la nouvelle direction générale des services de recherche parlementaire, chargée de fournir des avis *universitaires* indépendants ***principalement aux députés individuels, complétant ainsi le travail des départements thématiques, qui s'occupent des besoins des organes parlementaires;***

Or. en

Amendement 26
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution

25. rappelle la mise en place de la nouvelle direction générale des services de recherche parlementaire, chargée de fournir des avis scientifiques indépendants à la fois aux organes politiques du Parlement et aux différents députés;

Amendement

25. rappelle la mise en place de la nouvelle direction générale des services de recherche parlementaire, chargée de fournir des avis scientifiques indépendants à la fois aux organes politiques du Parlement et aux différents députés; ***fait part de son inquiétude devant la confusion éventuelle que pourrait créer, dans l'opinion publique, la croissance exponentielle et la prolifération de documents traitant des sujets les plus variés et publiés au nom du Parlement, par rapport aux textes adoptés en vertu de la procédure parlementaire***

ordinaire, qui représentent l'opinion légitime du Parlement européen; recommande au Secrétaire général de présenter des propositions visant à rétablir la prédominance de l'activité politique essentielle du Parlement, de telle sorte qu'un maximum de ressources soient utilisées pour renforcer le travail parlementaire aussi bien des députés que des groupes politiques et des commissions parlementaires;

Or. es

Amendement 27
Markus Pieper, Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

25 bis. se félicite de l'institution d'un service d'évaluation de l'impact de la législation européenne; demande que ce service se concentre sur les compromis négociés par le Parlement européen et les modifications des propositions de la Commission; demande, avant le 30.10.2015, une stratégie pour une évaluation/analyse d'impact rapide, la promotion de ce service auprès des députés et un relevé de l'ensemble des coûts; demande un échange régulier entre ce service et les services correspondants de la Commission, du Conseil et des parlements nationaux;

Or. de

Amendement 28
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. prend acte de l'accord de coopération conclu *avec* le Comité économique et social européen et le Comité des régions; est d'avis qu'il y a lieu d'améliorer l'efficacité de la coopération interinstitutionnelle; estime que la mise en commun des compétences et du pouvoir d'achat dans les domaines dans lesquels les institutions ont besoin d'une aide similaire devrait permettre d'obtenir de meilleurs résultats et pourrait réduire les coûts globaux;

Amendement

26. prend acte de l'accord de coopération conclu *entre* le Comité économique et social européen (*CESE*), le Comité des régions (*CR*) *et le Parlement européen, qui a finalement été signé le 5 février 2014 et qui a débuté par un important transfert de personnel des deux comités vers le nouveau Service de recherche du Parlement européen (EPRS)*; est d'avis qu'il y a lieu d'améliorer l'efficacité de la coopération interinstitutionnelle; estime que la mise en commun des compétences et du pouvoir d'achat dans les domaines dans lesquels les institutions ont besoin d'une aide similaire devrait permettre d'obtenir de meilleurs résultats et pourrait réduire les coûts globaux; *espère que la mise en oeuvre de cet accord entre les trois institutions permettra d'atteindre ces objectifs, établira un certain équilibre et apportera les mêmes avantages aux trois institutions; demande à chacune d'elles de procéder, à l'issue de la première année de collaboration, à une évaluation individuelle de l'incidence dudit accord, tant du point de vue des ressources humaines que du coût, des synergies, de la valeur ajoutée et du contenu;*

Or. es

Amendement 29
Marco Valli, Marco Zanni

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution

27. prend acte de la création de la direction générale de la sécurité et de la protection;

Amendement

27. prend acte de la création de la direction générale de la sécurité et de la protection;

rappelle que l'internalisation des services de sécurité du Parlement a généré des économies de 195 000 EUR en 2013 et devrait donner lieu à des économies de plus de 11 millions d'euros au cours de la période 2013-2016;

rappelle que l'internalisation des services de sécurité du Parlement a généré des économies de 195 000 EUR en 2013 et devrait donner lieu à des économies de plus de 11 millions d'euros au cours de la période 2013-2016; *estime qu'il est nécessaire de négocier une contribution supérieure de l'État belge à la sécurité du Parlement en vertu du fait qu'il tire un avantage économique de la présence des institutions européennes sur son territoire;*

Or. it

Amendement 30
Markus Pieper, Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution

27. prend acte de la création de la direction générale de la sécurité et de la protection; rappelle que l'internalisation des services de sécurité du Parlement a généré des économies de 195 000 EUR en 2013 et devrait donner lieu à des économies de plus de 11 millions d'euros au cours de la période 2013-2016;

Amendement

27. prend acte de la création de la direction générale de la sécurité et de la protection; rappelle que l'internalisation des services de sécurité du Parlement a généré des économies de 195 000 EUR en 2013 et devrait donner lieu à des économies de plus de 11 millions d'euros au cours de la période 2013-2016; *demande qu'une évaluation de la qualité du service de sécurité avant et après la création de la direction générale de la sécurité et de la protection soit soumise à la commission du contrôle budgétaire au plus tard le 30 septembre 2015; insiste pour qu'une étude comparative des systèmes de sécurité des autres institutions soit réalisée;*

Or. en

Amendement 31
Ryszard Czarnecki, Anders Primdahl Vistisen, Bernd Kölmel, Richard Ashworth,

Richard Sulík, Beata Gosiewska

**Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

27 bis. réaffirme qu'il est nécessaire d'accorder la plus haute priorité au maintien de la sécurité des bâtiments du Parlement et de leurs environs immédiats; demande que, dans ce cadre, la sécurité dans les parkings soit renforcée et que l'accès aux parties des bâtiments du Parlement où se trouvent les bureaux des députés soit contrôlé;

Or. en

**Amendement 32
Inés Ayala Sender**

**Proposition de résolution
Paragraphe 28**

Proposition de résolution

Amendement

28. est préoccupé par l'absence de parité dans l'administration, les femmes représentant 29 % des chefs d'unité, 34 % des directeurs et 33 % des directeurs généraux au 31 décembre 2013;

28. est préoccupé par l'absence de parité dans l'administration, les femmes représentant 29 % des chefs d'unité, 34 % des directeurs et 33 % des directeurs généraux au 31 décembre 2013; **demande l'instauration d'un plan d'égalité des chances, pour ce qui est notamment des postes d'encadrement, afin de remédier au plus vite à ce déséquilibre;**

Or. es

**Amendement 33
Markus Pieper, Petri Sarvamaa**

**Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

28 bis. demande un équilibre concernant les pays d'origine des personnes occupant des postes de direction dans l'administration du Parlement; attend, avant la fin de 2015, un rapport indiquant dans quelle mesure il a été satisfait à cette exigence;

Or. de

Amendement 34

Markus Pieper, Petri Sarvamaa

Proposition de résolution

Paragraphe 28 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

28 ter. attend, avant la fin de 2015, un relevé annuel de l'évolution des effectifs et des dépenses de personnel depuis 2000; ventilé en fonction des classe de traitement et des niveaux hiérarchiques; demande à l'administration du Parlement d'indiquer si des études comparables avec des administrations de représentations parlementaires internationales permettraient de tirer des conclusions importantes pour les travaux;

Or. de

Amendement 35

Dennis de Jong, Rina Ronja Kari

Proposition de résolution

Paragraphe 29

Proposition de résolution

Amendement

29. relève que les mesures d'application du

29. relève que les mesures d'application du

code de conduite des députés ont été adoptées par le Bureau le 15 avril 2013;

code de conduite des députés ont été adoptées par le Bureau le 15 avril 2013; *s'inquiète toutefois de la mauvaise mise en oeuvre et des différences d'interprétation rapportées par une association d'ONG¹ et demande de renforcer la position du comité consultatif en lui octroyant un droit d'initiative lui permettant d'entamer des contrôles aléatoires des déclarations d'intérêt fournies par les députés;*

¹ ALTER-EU: Mind the Gap
(<http://www.alter-eu.org/sites/default/files/documents/Mind%20the%20Gap%20briefing.pdf>)

Or. en

Amendement 36
Dennis de Jong, Rina Ronja Kari

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

29 bis. recommande en outre au Bureau d'envisager d'augmenter les mesures correctives et/ou sanctions existantes et de les appliquer en cas de conflit d'intérêts, et de considérer l'actuel code de conduite comme un document évolutif, qui sera clarifié ou modifié à la lumière des éléments identifiés par le comité consultatif ou le Bureau lui-même; demande, en particulier, une clarification quant au fait qu'il doit être interdit aux entités qui pratiquent le lobbying de fournir un appui aux députés en termes de personnel;

Or. en

Amendement 37
Dennis de Jong, Rina Ronja Kari

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution

30. souligne que les députés doivent être plus transparents en ce qui concerne les activités annexes qu'ils exercent pendant leur mandat; rappelle cependant que, à l'instar des députés des parlements nationaux, les députés au Parlement européen n'exercent pas un mandat exclusif et qu'ils peuvent donc se livrer à d'autres activités professionnelles; est d'avis qu'un modèle de déclaration des députés plus complet contribuerait à renforcer la transparence et à éviter d'éventuels conflits d'intérêts;

Amendement

30. souligne que les députés doivent être plus transparents en ce qui concerne les activités annexes qu'ils exercent pendant leur mandat; rappelle cependant que, à l'instar des députés des parlements nationaux, les députés au Parlement européen n'exercent pas un mandat exclusif et qu'ils peuvent donc se livrer à d'autres activités professionnelles; est d'avis qu'un modèle de déclaration des députés plus complet contribuerait à renforcer la transparence et à éviter d'éventuels conflits d'intérêts; ***demande au secrétaire général de créer une base de données publique, accessible sur le site web du Parlement, de toutes les activités annexes des députés individuels;***

Or. en

Amendement 38
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution

30. souligne que les députés doivent être plus transparents en ce qui concerne les activités annexes qu'ils exercent pendant leur mandat; rappelle cependant que, à l'instar des députés des parlements nationaux, les députés au Parlement européen n'exercent pas un mandat exclusif et qu'ils peuvent donc se livrer à d'autres activités professionnelles; est d'avis qu'un modèle de déclaration des députés plus

Amendement

30. souligne que les députés doivent être plus transparents en ce qui concerne les activités annexes qu'ils exercent pendant leur mandat; rappelle cependant que, à l'instar des députés des parlements nationaux, les députés au Parlement européen n'exercent pas un mandat exclusif et qu'ils peuvent donc se livrer à d'autres activités professionnelles; est d'avis qu'un modèle de déclaration des députés plus

complet contribuerait à renforcer la transparence et à éviter d'éventuels conflits d'intérêts;

complet *accessible au public en ligne sous forme numérique* contribuerait à renforcer la transparence *et la responsabilité* et à éviter d'éventuels conflits d'intérêts;

Or. en

Amendement 39
Markus Pieper, Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution

30. *souligne* que les députés doivent être plus transparents en ce qui concerne les activités annexes qu'ils exercent pendant leur mandat; rappelle cependant que, à l'instar des députés des parlements nationaux, les députés au Parlement européen n'exercent pas un mandat exclusif et qu'ils peuvent donc se livrer à d'autres activités professionnelles; est d'avis qu'un modèle de déclaration des députés plus *complet* contribuerait à renforcer la transparence et à éviter d'éventuels conflits d'intérêts;

Amendement

30. *se félicite de ce* que les députés doivent être plus transparents en ce qui concerne les activités annexes qu'ils exercent pendant leur mandat; rappelle cependant que, à l'instar des députés des parlements nationaux, les députés au Parlement européen n'exercent pas un mandat exclusif et qu'ils peuvent donc se livrer à d'autres activités professionnelles; est d'avis qu'un modèle de déclaration des députés plus *précis* contribuerait à renforcer la transparence et à éviter d'éventuels conflits d'intérêts;

Or. de

Amendement 40
Marco Valli, Marco Zanni

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution

30 bis. souligne la nécessité d'une transparence accrue dans l'indemnité de frais généraux des députés; estime qu'il est nécessaire que chaque député rende compte au public, en fin d'année, de

Amendement

l'utilisation de cette indemnité;

Or. it

Amendement 41
Anders Primdahl Vistisen

Proposition de résolution
Paragraphe 30 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 ter. s'inquiète du fait que l'indemnité de frais généraux ne soit pas soumise à contrôle et soit versée sans qu'il soit nécessaire de produire des documents justificatifs;

Or. en

Amendement 42
Dennis de Jong, Rina Ronja Kari

Proposition de résolution
Paragraphe 30 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 quater. regrette que, jusqu'à présent, l'indemnité de frais généraux destinée aux députés soit considérée comme un montant forfaitaire et qu'il n'y ait pas de règles précises concernant les dépenses qu'elle peut couvrir; s'étonne que les députés ne doivent pas justifier la façon dont ils ont utilisé l'indemnité et que, pour les députés qui souhaitent le faire, la vérification de leurs comptes par l'auditeur interne du Parlement ne soit pas possible; demande de nouveaux éclaircissements concernant le type de dépenses pour lesquelles l'indemnité de frais généraux est utilisée, et réclame l'instauration d'une communication

annuelle obligatoire par les députés de leurs dépenses payées au moyen de l'indemnité de frais généraux ou, à défaut, la création d'une procédure de vérification des comptes des députés sur une base volontaire;

Or. en

Amendement 43
Anders Primdahl Vistisen

Proposition de résolution
Paragraphe 30 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 quinquies. constate avec préoccupation que l'indemnité de distance est versée aux députés sans justificatifs suffisants;

Or. en

Amendement 44
Dennis de Jong

Proposition de résolution
Paragraphe 30 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 sexies. s'inquiète du manque de vérification ex post de l'utilisation des voitures de service par les député et met en doute la nécessité de deux voitures de service pour le Président du Parlement;

Or. en

Amendement 45
Marco Valli, Marco Zanni

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution

31. approuve le fait que la réduction de 5 % des frais de voyage des députés et des frais de missions des fonctionnaires a produit des économies de 4 millions d'euros en 2013;

Amendement

31. approuve le fait que la réduction de 5 % des frais de voyage des députés et des frais de missions des fonctionnaires a produit des économies de 4 millions d'euros en 2013; *estime qu'il est nécessaire de poursuivre une politique stricte de réduction des frais de voyage, par le biais d'accords négociés avec les compagnies aériennes, et invite le Secrétaire général à présenter des propositions dans ce sens;*

Or. it

Amendement 46
Benedek Jávor

Proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

33 bis. souligne la nécessité et l'utilité d'informer les groupes de visiteurs, avant la réservation, sur les moyens de transports durables permettant de se rendre au Parlement européen; recommande d'introduire différents taux de remboursement en fonction des moyens de transport choisis et de leurs émissions;

Or. en

Amendement 47
Ryszard Czarnecki, Anders Primdahl Vistisen, Bernd Kölmel, Beata Gosiewska, Richard Ashworth, Richard Sulík, Bas Belder

Proposition de résolution
Paragraphe 33 ter (nouveau)

Lieux de travail du Parlement (sous-titre)

33 ter. observe que le Conseil européen, tout en demandant, à juste titre, au Parlement d'appliquer des mesures d'austérité, continue de lui refuser la possibilité de réaliser les économies considérables réalisables en cessant d'organiser des réunions à Strasbourg;

Or. en

Amendement 48

Dennis de Jong, Rina Ronja Kari, Anna Maria Corazza Bildt, Catherine Bearder, Marisa Matias, Aldo Patriciello, Jan Zahradil, Evžen Tošenovský, Lynn Boylan, Giovanni La Via, Jan Philipp Albrecht, Jens Geier, Marietje Schaake, Pina Picierno, Richard Sulík, Tomáš Zdechovský, Benedek Jávor, Salvatore Domenico Pogliese, Bart Staes, Pascal Arimont, Paul Tang, Morten Messerschmidt, Anneleen Van Bossuyt, Ashley Fox, Ulla Tørnæs, Ivo Belet, Ivan Štefanec, Miapetra Kumpula-Natri, Esther de Lange, Fredrick Federley, Jeroen Lenaers, Nicola Caputo, Tom Vandenkendelaere, Peter van Dalen, Ulrike Lunacek, Daniel Dalton, Diane Dodds, Ernest Urtasun, Molly Scott Cato, Alessia Maria Mosca, Elly Schlein, Luigi Morgano, Ruža Tomašić, Simona Bonafè, Anneliese Dodds, Daniele Viotti, Massimo Paolucci, Anne-Marie Mineur, Patrizia Toia, Lambert van Nistelrooij, Helga Stevens, Sander Loones, Mark Demesmaeker, Beatriz Becerra Basterrechea

Proposition de résolution

Paragraphe 33 quater (nouveau)

33 quater. souligne que, pour générer des économies durables dans le budget de l'Union, le Parlement et le Conseil doivent impérativement établir une feuille de route pour un siège unique, dont la nécessité a été soulignée par le Parlement dans plusieurs de ses résolutions antérieures;

Or. en

Amendement 49
Ingeborg Gräßle

Proposition de résolution
Paragraphe 33 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

33 quinquies. demande un rapport sur les économies qu'il serait possible de réaliser en déplaçant de façon permanente les services de la plénière à Strasbourg;

Or. de

Amendement 50
Markus Pieper, Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution

Amendement

34. attire l'attention sur les coûts des délégations, des assemblées parlementaires mixtes, des délégations ad hoc et des missions d'observation des élections en dehors de l'Union en 2013, qui s'élèvent à quelque 5 794 360 EUR;

34. attire l'attention sur les coûts des délégations, des assemblées parlementaires mixtes, des délégations ad hoc et des missions d'observation des élections en dehors de l'Union en 2013, qui s'élèvent à quelque 5 794 360 EUR; **demande, avant la fin de 2015, un relevé des coûts pour ces domaines de 2005 à 2015;**

Or. de

Amendement 51
Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution

Amendement

35. relève que le coût d'une délégation auprès d'une assemblée parlementaire s'est

35. relève **avec inquiétude** que le coût d'une délégation auprès d'une assemblée

élevé à 493 193 EUR; invite le Bureau à élaborer des principes simples mais efficaces en vue d'une structure des coûts plus économique pour les missions des délégations, en tenant compte en particulier de leur importance politique, de leur durée et de leurs résultats;

parlementaire s'est élevé à 493 193 EUR; invite le Bureau à élaborer des principes simples mais efficaces en vue d'une structure des coûts plus économique pour les missions des délégations, en tenant compte en particulier de leur importance politique, de leur durée et de leurs résultats;

Or. en

Amendement 52
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

35 bis. Délégations interparlementaires
- estime qu'il est urgent et essentiel de développer les pages web des délégations interparlementaires et d'enrichir leur contenu; considère qu'il est tout aussi important que, dans la mesure où le budget le permet, les réunions publiques des délégations soient retransmises en ligne, comme c'est la cas pour les commissions parlementaires;

Or. es

Amendement 53
Markus Pieper, Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution

Amendement

36. **observe** que le programme pluriannuel de subventions pour la période 2012-2014, destiné à mieux faire connaître le rôle du Parlement, a un coût de quelque

36. **déplore** que le programme pluriannuel de subventions pour la période 2012-2014, destiné à mieux faire connaître le rôle du Parlement, a un coût de quelque

14 500 000 EUR; exprime des doutes quant à savoir si le programme de subventions représente les compétences essentielles du Parlement et les tâches qui découlent de ses prérogatives législatives, budgétaires et de décharge; *espère qu'une évaluation complète du programme sera effectuée;*

14 500 000 EUR; exprime des doutes quant à savoir si le programme de subventions représente les compétences essentielles du Parlement et les tâches qui découlent de ses prérogatives législatives, budgétaires et de décharge; *demande à son administration de fournir à la commission du contrôle budgétaire une évaluation externe de ce programme de subventions en temps utile pour la procédure de décharge relative à 2014;*

Or. en

Amendement 54
Ingeborg Gräßle

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

36 bis. demande la communication d'un relevé complet de toutes les subventions financées sur le budget du Parlement en faveur de projets de communication, avec le budget correspondant et les bénéficiaires concernés;

Or. de

Amendement 55
Ingeborg Gräßle

Proposition de résolution
Paragraphe 36 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

36 ter. demande la communication d'un relevé des dépenses pour les organisations "MEP Ranking" et "vote watch Europe" financées sur le budget du Parlement; regrette que ces organisations jugent le

travail des députés européens selon des critères quantitatifs, ce qui peut donner de mauvais signaux et être source de travaux superflus; voit une bureaucratisation du mandat ainsi qu'une restriction de la liberté de celui-ci;

Or. de

Amendement 56

Ryszard Czarnecki, Anders Primdahl Vistisen, Bernd Kölmel, Richard Ashworth, Richard Sulík, Beata Gosiewska, Bas Belder

**Proposition de résolution
Paragraphe 37**

Proposition de résolution

37. rappelle que le budget d'EuroparlTV s'élevait à 8 000 000 EUR en 2013 et à 5 000 000 EUR en 2014, cependant que la performance de ce service a été améliorée grâce à un certain nombre d'activités et de projets nouveaux; observe qu'entre 2012 et 2014, le nombre moyen de visionnages de vidéos chaque mois a augmenté, passant de 53 000 à 400 000;

Amendement

37. rappelle que le budget d'EuroparlTV s'élevait à 8 000 000 EUR en 2013 et à 5 000 000 EUR en 2014, cependant que la performance de ce service a été améliorée grâce à un certain nombre d'activités et de projets nouveaux; observe qu'entre 2012 et 2014, le nombre moyen de visionnages de vidéos chaque mois a augmenté, passant de 53 000 à 400 000; *fait observer que le coût de ce projet reste très élevé;*

Or. en

Amendement 57

Dennis de Jong

**Proposition de résolution
Paragraphe 39 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

39 bis. estime que le prix LUX ne constitue pas une activité fondamentale du Parlement européen et demande qu'une analyse coûts-avantages soit réalisée de manière que le Parlement

Amendement

*puisse prendre une décision en
connaissance de cause quant à la
continuation de ce prix;*

Or. en

Amendement 58
Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 39 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

*39 ter. s'interroge sur la pertinence du
prix LUX; recommande vivement au
Parlement de réexaminer la question de la
continuation de ce prix;*

Or. en

Amendement 59
Richard Ashworth, Bernd Kölmel, Anders Primdahl Vistisen

Proposition de résolution
Paragraphe 39 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

*39 quater. demande de trouver des gains
d'efficacité dans son budget;*

Or. en

Amendement 60
Markus Pieper, Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 39 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

39 quinquies. demande un sondage représentatif auprès des députés, avant la fin de l'année, pour déterminer s'ils connaissent le Prix LUX et comment, le cas échéant, celui-ci est considéré dans leur État membre;

Or. de

Amendement 61

Ryszard Czarnecki, Anders Primdahl Vistisen, Bernd Kölmel, Richard Ashworth, Richard Sulík, Beata Gosiewska

Proposition de résolution

Paragraphe 40

Proposition de résolution

40. note qu'en 2013, les frais de mission des bureaux d'information se montaient à 1 839 696 EUR, dont 1 090 290 EUR pour les missions à Strasbourg; déplore que le coût des missions des bureaux d'information à Strasbourg ait augmenté de près de 7 % depuis 2012, avec une nouvelle hausse de 2 % due à la création du nouveau bureau d'information en Croatie; demande instamment de donner la priorité au recours à la vidéoconférence, permettant ainsi des réductions de coûts structurelles dans le budget du Parlement et des améliorations du point de vue environnemental, sans nuire aux travaux du Parlement;

Amendement

40. note **avec inquiétude** qu'en 2013, les frais de mission des bureaux d'information se montaient à 1 839 696 EUR, dont 1 090 290 EUR pour les missions à Strasbourg; déplore que le coût des missions des bureaux d'information à Strasbourg ait augmenté de près de 7 % depuis 2012, avec une nouvelle hausse de 2 % due à la création du nouveau bureau d'information en Croatie; demande instamment de donner la priorité au recours à la vidéoconférence, permettant ainsi des réductions de coûts structurelles dans le budget du Parlement et des améliorations du point de vue environnemental, sans nuire aux travaux du Parlement;

Or. en

Amendement 62

Markus Pieper, Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 40

Proposition de résolution

40. note qu'en 2013, les frais de mission des bureaux d'information se montaient à 1 839 696 EUR, dont 1 090 290 EUR pour les missions à Strasbourg; déplore que le coût des missions des bureaux d'information à Strasbourg ait augmenté de près de 7 % depuis 2012, avec une nouvelle hausse de 2 % due à la création du nouveau bureau d'information en Croatie; demande instamment de donner la priorité au recours à la vidéoconférence, permettant ainsi des réductions de coûts structurelles dans le budget du Parlement et des améliorations du point de vue environnemental, sans nuire aux travaux du Parlement;

Amendement

40. note qu'en 2013, les frais de mission des bureaux d'information se montaient à 1 839 696 EUR, dont 1 090 290 EUR pour les missions à Strasbourg; déplore que le coût des missions des bureaux d'information à Strasbourg ait augmenté de près de 7 % depuis 2012, avec une nouvelle hausse de 2 % due à la création du nouveau bureau d'information en Croatie; ***demande de préciser les motifs principaux des missions des bureaux d'information, avec ventilation entre Strasbourg et Bruxelles; demande un relevé des missions des bureaux respectifs pour les années de référence 2005, 2010 et 2015;*** demande instamment de donner la priorité au recours à la vidéoconférence, permettant ainsi des réductions de coûts structurelles dans le budget du Parlement et des améliorations du point de vue environnemental, sans nuire aux travaux du Parlement;

Or. de

Amendement 63
Markus Pieper, Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 40 bis (nouveau)

Proposition de résolution

40 bis. fait observer que les sites internet de plusieurs bureaux d'information dans les États membres n'ont pas été mis à jour depuis les élections; attire l'attention sur le coup que cela pourrait porter à la crédibilité du Parlement aux yeux du grand public; insiste pour qu'une enquête soit menée sur l'utilisation des fonds

Amendement

*alloués aux bureaux d'information,
expliquant les variations significatives des
coûts de la connexion internet entre les
différents États membres;*

Or. en

Amendement 64
Ingeborg Gräßle

Proposition de résolution
Paragraphe 40 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

*40 ter. rappelle que les postes dans des
pays tiers comptent parmi les postes les
plus coûteux; rappelle que douze postes
sont pourvus au bureau d'information du
Parlement européen à Washington;
demande, pour des raisons de rentabilité,
la suppression d'un poste sur deux;*

Or. de

Amendement 65
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 40 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

*40 quater. Logo du Parlement (sous-titre)
prend note du changement de logo du
Parlement européen; fait part de sa
désapprobation du fait qu'une fois encore,
il n'ait pas été informé d'une décision en
temps utile; demande aux services
responsables d'expliquer les raisons qui
l'ont incité à procéder à ce changement
ainsi que de préciser quelle a été la
procédure de décision qui y a présidé et*

quels coûts y sont associés;

Or. es

Amendement 66
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 40 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

40 quinquies. Infopoint (sous-titre)

se montre inquiet devant la décision de l'administration du Parlement de fermer définitivement l'Infopoint à partir du 31 mars 2015; fait part de sa désapprobation du fait qu'une fois encore, il n'ait pas été informé d'une décision en temps utile; insiste sur l'importance de l'Infopoint qui fournit aux citoyens, et notamment aux groupes de visiteurs parrainés par les députés, des informations sur notre travail dans toutes les langues officielles; demande que la documentation et les services dispensés par l'Infopoint soient maintenus avec le même souci d'accessibilité et de visibilité que jusqu'à présent, et se montre inquiet du sort qui sera réservé au personnel temporaire de l'Infopoint; demande au Secrétaire général de le tenir informé de la suite donnée à cette affaire;

Or. es

Amendement 67
Markus Pieper, Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 40 sexies (nouveau)

40 sexies. demande une vue d'ensemble détaillée de tous les coûts externes et internes liés à la Maison de l'histoire européenne, ventilés selon la planification (y compris la planification préliminaire), l'investissement et le fonctionnement (y compris la réserve consacrée à la construction et à l'entretien, les frais de personnel, les frais d'exposition); observe que la Commission soutient le financement de la Maison de l'histoire européenne par l'octroi d'une dotation annuelle de 800 000 EUR; relève que, en tant que nouvelle attraction touristique productrice de recettes, la Maison de l'histoire européenne aura des effets positifs non seulement pour les institutions européennes mais également pour l'État belge; recommande dès lors de demander à l'État belge de participer au financement de sa mise en place;

Or. en

Amendement 68

Marco Valli, Marco Zanni

Proposition de résolution

Paragraphe 40 septies (nouveau)

40 septies. estime que le projet de Maison de l'histoire européenne fait double emploi avec le Parlamentarium, lequel pourrait accueillir en son sein une section dédiée à l'histoire de la construction européenne; demande au Secrétaire général de prendre en considération des utilisations alternatives au projet prévu pour le bâtiment Eastman, et d'envisager l'abandon du projet de Maison de l'histoire européenne;

Amendement 69
Verónica Lope Fontagné

Proposition de résolution
Paragraphe 41

Proposition de résolution

41. note que les fonctionnaires (permanents) du Parlement ne peuvent en principe être recrutés qu'au moyen de concours publics, réussis par environ 10 % des candidats, dont l'âge moyen est de 34 ans;

Amendement

41. note que les fonctionnaires (permanents) du Parlement ne peuvent en principe être recrutés qu'au moyen de concours publics, réussis par environ 10 % des candidats, dont l'âge moyen est de 34 ans; ***s'inquiète de ce que les institutions européennes, y compris le Parlement européen, ne disposent absolument d'aucune politique pour stimuler l'emploi des jeunes de moins de 30 ans, alors que le chômage des jeunes constitue l'une des grandes priorités de l'Union;***

Amendement 70
Dennis de Jong

Proposition de résolution
Paragraphe 42

Proposition de résolution

42. souligne la difficulté de recruter des fonctionnaires ou des agents de certains États membres; note que les barèmes de traitement et le grade d'entrée actuels offerts par les institutions sont susceptibles d'être moins attrayants pour le nouveau personnel puisque pour beaucoup de citoyens des États membres de l'UE-15, les salaires ne sont pas compétitifs et les perspectives de carrière ne sont pas attrayantes, d'où le risque

Amendement

supprimé

potentiel d'un déséquilibre géographique accru à l'avenir;

Or. en

Amendement 71
Verónica Lope Fontagné

Proposition de résolution
Paragraphe 42

Proposition de résolution

42. souligne la difficulté de recruter des fonctionnaires ou des agents de certains États membres; note que les barèmes de traitement et le grade d'entrée actuels offerts par les institutions sont *susceptibles d'être* moins attrayants pour le nouveau personnel *puisque* pour beaucoup de citoyens des États membres de l'UE-15, les salaires ne sont pas compétitifs et les perspectives de carrière ne sont pas attrayantes, *d'où le* risque *potentiel d'un déséquilibre géographique accru à l'avenir;*

Amendement

42. souligne la difficulté de recruter des fonctionnaires ou des agents de certains États membres *en particulier*; note que les barèmes de traitement et le grade d'entrée actuels offerts par les institutions sont moins attrayants pour le nouveau personnel; *souligne qu'étant donné que* pour beaucoup de citoyens des États membres, *et notamment ceux* de l'UE-15, *dont les ressortissants sont ceux qui atteignent justement l'âge de la retraite,* les salaires ne sont pas compétitifs et les perspectives de carrière ne sont pas attrayantes; *souligne que cette situation, inhérente à la réduction inévitable de la taille de l'administration publique européenne, provoquera, dans un avenir proche, une baisse de la qualité des services fournis et un risque de déséquilibre géographique accru;*

Or. es

Amendement 72
Benedek Jávor

Proposition de résolution
Paragraphe 42 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

42 bis. demande à la DG Personnel et aux services compétents de promouvoir activement les femmes aux postes de haut niveau au sein du Parlement ou d'"évaluer les raisons" du manque de parité, et de proposer par la suite des mesures propres à faciliter l'intégration des femmes aux postes de haut niveau dans l'administration du Parlement;

Or. en

Amendement 73
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 42 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

42 ter. prend acte du coût élevé des journées hors les murs et des manifestations similaires organisées pour le personnel en 2013 (140 730 euros pour huit événements); estime qu'en période de crise et de coupes budgétaires en général, le coût de ces journées hors les murs du personnel des institutions européennes doit être proportionné et avoir lieu, dans la mesure du possible, dans les propres sièges des institutions, étant donné que la valeur ajoutée y afférente ne justifie pas des dépenses aussi élevées;

Or. es

Amendement 74
Verónica Lope Fontagné

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution

43. exprime son soutien aux mesures prises pour organiser la gestion de la fin des contrats de quelque 1 700 assistants parlementaires accrédités en préparation du changement de législature;

Amendement

43. exprime son soutien aux mesures prises pour organiser la gestion de la fin des contrats de quelque 1 700 assistants parlementaires accrédités en préparation du changement de législature; ***s'inquiète du fait qu'il ne soit pas proposé de solution aux APA qui ont vu leurs droits diminuer du fait du raccourcissement de la durée de leur contrat d'au moins un mois avant les élections européennes; souligne qu'il convient d'aligner la législation relative à la durée nécessaire pour bénéficier de droits à pension sur les changements du cycle parlementaire réel;***

Or. es

Amendement 75
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution

43. exprime son soutien aux mesures prises pour organiser la gestion de la ***fin*** des contrats de quelque 1 700 assistants parlementaires accrédités en ***préparation du changement de*** législature;

Amendement

43. ***Assistants parlementaires (nouveau titre)***

exprime son soutien aux mesures prises pour organiser la gestion de la ***résiliation*** des contrats de quelque 1 700 assistants parlementaires accrédités en ***vue de la fin de la 7^e législature et du début de la 8^e, notamment l'application APA-People; considère néanmoins qu'il aurait été nécessaire de mettre davantage de personnel administratif à la disposition de certains des services chargés du recrutement des APA afin d'accélérer les procédures et d'en augmenter l'efficacité; souligne que les moyens personnels et***

techniques disponibles n'ont pas été suffisants pour éviter les retards dans la signature des contrats de plusieurs assistants , la rupture de certains contrats, ainsi que dans le paiement des indemnités et autres allocations et, par là même, des salaires; reconnaît néanmoins que la procédure s'est nettement améliorée par rapport à 2009 et que le Parlement européen doit continuer à travailler afin d'améliorer la rapidité et la fluidité de ses procédures de recrutement;

Or. es

Amendement 76
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 43 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 bis. regrette que le bilan social du Parlement pour 2013, à l'instar des précédents, ne comprend pratiquement aucune donnée concernant les assistants parlementaires accrédités, bien que ces derniers représentent 29,4 % du personnel du Parlement; demande au Parlement de corriger cette lacune dans un document qui est essentiel pour améliorer la gestion des ressources humaines de l'institution;

Or. es

Amendement 77
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 43 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 ter. déplore l'arrêt du Tribunal de la fonction publique du 12 décembre 2013, dans l'affaire F-129/12, et regrette profondément que le Parlement ait été condamné pour ne pas avoir été en mesure de venir en aide à une assistante parlementaire accréditée victime de harcèlement et de licenciement irrégulier; prend note de la création, en vertu d'une décision du Bureau du 14 avril 2014, d'un comité consultatif sur le harcèlement et sa prévention sur le lieu de travail destiné à éviter ce type de situations pour les APA; fait néanmoins part de son inquiétude devant le déséquilibre qui caractérise la composition de ce comité, qui comprend trois questeurs, un représentant de l'administration et un représentant des APA; fait observer que, jusqu'en novembre 2014, le comité avait traité trois cas et que les questeurs avaient décidé que rien ne justifiait d'y donner suite (réponse à la question 108); demande donc au Bureau du Parlement de revoir sa décision quant à la composition du comité de façon à assurer un meilleur équilibre et à prévoir au moins deux représentants des APA;

Or. es

Amendement 78
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 43 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 quater. observe, avec inquiétude, le pourcentage élevé d'abandon des cours de langues par les APA, 32 % pour les APA contre 8 % pour les autres catégories de

personnel statutaire; invite le Parlement à prendre des mesures afin de mieux adapter les cours de langues aux caractéristiques du travail des APA;

Or. es

Amendement 79
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 43 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 quinquies. demande au Parlement, compte tenu de la grande disparité dans les congés de maladie entre les APA et le reste du personnel, d'analyser les raisons éventuelles de cet écart;

Or. es

Amendement 80
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 43 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 sexies. attire l'attention sur le fait qu'à la fin de la présente législature, un grand nombre d'APA auront droit à une pension puisqu'ils auront contribué au régime de pensions de l'Union pendant dix ans, ce qui placera le Parlement devant de nouveaux cas de figure; demande au Parlement, afin d'éviter des situations problématiques de dernière heure susceptibles d'entraîner de graves conséquences pour les APA ayant atteint l'âge de la retraite ou de la pré-retraite, de créer un groupe de travail au niveau de

l'administration qui serait chargé d'anticiper ces situations nouvelles et parfois complexes, et d'y trouver des solutions en temps opportun; préconise que les APA soient associés au groupe de travail et que les assistants concernés soient rapidement informés des décisions prises; demande que le groupe de travail aborde, et essaie de résoudre, entre autres les problèmes liés à toute mauvaise administration de la part de l'institution, par exemple les retards dans la signature des contrats au début des législatures, les ruptures de contrats, les conséquences de l'avancement des dates des élections européennes pour les périodes de cotisation minimales exigées, etc.;

Or. es

Amendement 81
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 43 septies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 septies. attire l'attention sur le fait que les assistants parlementaires accrédités perçoivent des indemnités de séjour pour leurs déplacements à Strasbourg qui sont de 30 à 45 % inférieures à celles du reste du personnel statutaire; rappelle également qu'il existe, chez les APA eux-mêmes, trois niveaux de remboursement de ces frais et qu'il est même possible, au titre de ce régime, qu'un APA ne reçoive aucun frais de mission lorsqu'il se rend à Strasbourg; demande au Bureau du Parlement d'adopter les mesures nécessaires pour en finir avec cette inégalité et pour aligner les droits des APA en la matière sur ceux des autres catégories de personnel;

Amendement 82
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 43 octies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 octies. demande au Parlement d'examiner s'il est possible d'aligner, par analogie, le système de grades applicable aux APA sur celui qu'utilise le Parlement pour le reste de son personnel, et de formuler des propositions à cet effet;

Or. es

Amendement 83
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 43 nonies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 nonies. dans le souci d'assurer la représentation des assistants parlementaires accrédités (APA) au sein du Parlement européen et d'éviter des problèmes en ce qui concerne la prise en compte des droits de ces assistants en matière de protection, le Secrétaire général devrait garantir, en coopération avec les assistants parlementaires accrédités qui ont été membres de l'ancien comité des APA et travaillent encore en tant qu'APA au sein du Parlement, l'organisation des premières élections lors de chaque nouvelle législature;

Or. en

Amendement 84
Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 44

Proposition de résolution

44. *se dit préoccupé par le fait* que le nombre d'assistants locaux employés par chaque député varie considérablement, allant de 0 à 43 en 2013; demande *que soient renforcées* les procédures de recrutement des assistants locaux;

Amendement

44. *déplore* que le nombre d'assistants locaux employés par chaque député varie considérablement, allant de 0 à 43 en 2013; demande *des contrôles plus stricts des* procédures de recrutement des assistants locaux;

Or. en

Amendement 85
Gerben-Jan Gerbrandy, Martina Dlabajová

Proposition de résolution
Paragraphe 44

Proposition de résolution

44. se dit préoccupé par le fait que le nombre d'assistants locaux employés par chaque député varie considérablement, allant de 0 à 43 en 2013; demande que *soient renforcées* les procédures de recrutement des assistants locaux;

Amendement

44. se dit préoccupé par le fait que le nombre d'assistants locaux employés par chaque député varie considérablement, allant de 0 à 43 en 2013; demande *qu'en cas d'un nombre élevé d'assistants locaux, une enquête soit menée pour déterminer si les procédures de recrutement ont été suivies, et pour éclaircir les raisons de ce nombre élevé; demande* que les procédures de recrutement des assistants locaux *soient évaluées et que des propositions de rationalisation soient formulées en vue d'éviter un nombre excessif d'assistants locaux par député; ;*

Or. en

Amendement 86
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 44

Proposition de résolution

44. se dit préoccupé par le fait que le nombre d'assistants locaux employés par chaque député varie considérablement, allant de 0 à 43 en 2013; demande que soient renforcées les procédures de recrutement des assistants locaux;

Amendement

44. se dit préoccupé par le fait que le nombre d'assistants locaux employés par chaque député varie considérablement, allant de 0 à 43 en 2013; demande que soient renforcées les procédures de recrutement des assistants locaux; ***prie instamment le Parlement de garantir une transparence accrue en ce qui concerne l'emploi des assistants locaux et le recours aux prestataires de services;***

Or. en

Amendement 87
Ingeborg Gräßle

Proposition de résolution
Paragraphe 44

Proposition de résolution

44. se dit préoccupé par le fait que le nombre d'assistants locaux employés par chaque député varie considérablement, allant de 0 à 43 en 2013; demande que soient renforcées les procédures de recrutement des assistants locaux;

Amendement

44. se dit préoccupé par le fait que le nombre d'assistants locaux employés par chaque député varie considérablement, allant de 0 à 43 en 2013; demande que soient renforcées les procédures de recrutement des assistants locaux; ***demande la publication des noms de tous les prestataires de services employés par les députés sur Internet;***

Or. de

Amendement 88
Benedek Jávor

Proposition de résolution
Paragraphe 44

Proposition de résolution

44. se dit préoccupé par le fait que le nombre d'assistants locaux employés par chaque député varie considérablement, allant de 0 à 43 en 2013; demande que soient renforcées les procédures de recrutement des assistants locaux;

Amendement

44. se dit préoccupé par le fait que le nombre d'assistants locaux employés par chaque député varie considérablement, allant de 0 à 43 en 2013; demande que soient renforcées les procédures de recrutement des assistants locaux;
demande une enquête approfondie des cas extrêmes de manière à prévenir le détournement du budget du Parlement;

Or. en

Amendement 89
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 45 bis (nouveau)

Proposition de résolution

45 bis. est préoccupé par le retard dans l'adoption des règles relatives à la dénonciation des dysfonctionnements; invite le Parlement à les appliquer sans plus tarder;

Amendement

45 bis. est préoccupé par le retard dans l'adoption des règles relatives à la dénonciation des dysfonctionnements; invite le Parlement à les appliquer sans plus tarder;

Or. en

Amendement 90
Benedek Jávor

Proposition de résolution
Paragraphe 46

Proposition de résolution

46. relève que sur ses trois lieux de travail, le Parlement occupe 1,1 million de m² et possède 81 % de cette surface; estime qu'il

Amendement

46. relève que sur ses trois lieux de travail, le Parlement occupe 1,1 million de m² et possède 81 % de cette surface; estime qu'il

est de la plus haute importance que des *orientations* adéquates soient *élaborées* en vue d'assurer la *viabilité* du *budget du* Parlement face à l'augmentation des *coûts découlant du vieillissement des bâtiments*;

est de la plus haute importance que des *mesures* adéquates soient *mises en place en* vue d'assurer la *pérennité des bâtiments* du Parlement face à l'augmentation des *frais d'entretien*;

Or. en

Amendement 91

Ryszard Czarnecki, Anders Primdahl Vistisen, Bernd Kölmel, Richard Ashworth, Richard Sulík, Beata Gosiewska, Bas Belder

Proposition de résolution

Paragraphe 48 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

48 bis. observe que le portefeuille immobilier du Parlement a augmenté de façon substantielle ces dernières années; insiste pour qu'aucun nouveau bâtiment ne soit acheté ou loué pendant le prochain cadre financier pluriannuel;

Or. en

Amendement 92

Verónica Lope Fontagné

Proposition de résolution

Paragraphe 49

Proposition de résolution

Amendement

49. relève *avec satisfaction* que l'application de la décision du Bureau sur un multilinguisme basé sur un usage plus efficace des ressources a produit en 2013 des économies à hauteur respectivement de 15 millions d'euros et de 10 millions d'euros dans les services d'interprétation et de traduction, *sans porter atteinte au principe du multilinguisme, ni* à la qualité des travaux parlementaires; répète que la

49. relève que l'application de la décision du Bureau sur un multilinguisme basé sur un usage plus efficace des ressources a produit en 2013 des économies à hauteur respectivement de 15 millions d'euros et de 10 millions d'euros dans les services d'interprétation et de traduction, *mais constate qu'une partie de ces économies se traduisent objectivement par une baisse de la qualité des travaux de traduction,*

coopération interinstitutionnelle est essentielle pour échanger les meilleures pratiques qui favorisent l'efficacité et permettent des économies;

notamment vers certaines langues qui ne sont pas considérées comme véhiculaires; demande au Bureau de s'employer à faire des économies sans nuire à la qualité des travaux parlementaires; répète que la coopération interinstitutionnelle est essentielle pour échanger les meilleures pratiques qui favorisent l'efficacité et permettent des économies;

Or. es

Amendement 93
Ingeborg Gräßle

Proposition de résolution
Paragraphe 50 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

50 bis. constate qu'il n'est pas possible, en définitive, d'évaluer la constitution efficace et régulière du fonds et recommande au Parlement européen une évaluation externe;

Or. de

Amendement 94
Benedek Jávor

Proposition de résolution
Paragraphe 52 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

Services fournis aux députés (sous-titre)

52 bis. invite le Parlement à rendre accessibles au public sur la page d'accueil des députés au Parlement européen, à côté des données relatives aux assistants parlementaires accrédités et aux assistants locaux, le nom des prestataires de services et les services fournis aux

députés;

Or. en

Amendement 95
Benedek Jávor

Proposition de résolution
Paragraphe 52 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

52 ter. fait observer que les services fournis aux députés au Parlement ne sont pas considérés comme des services rendus au Parlement européen, en tant qu'organisation internationale, et ne peuvent donc pas bénéficier d'une exonération de la TVA; rappelle que les taux de TVA appliqués dans les États membres varient considérablement, entraînant une inégalité dans l'utilisation de l'indemnité de secrétariat destinée à couvrir les dépenses liées aux services fournis dans l'État membre des députés au Parlement; demande aux services du Parlement de remédier à cette inégalité;

Or. en

Amendement 96
Markus Pieper, Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 55

Proposition de résolution

Amendement

55. relève que tous les systèmes de TIC et de télécommunications parlementaires ont fait l'objet d'un audit de sécurité indépendant mené par un tiers, en vue d'établir une feuille de route claire vers une politique de sécurité des TIC plus solide en

55. relève que tous les systèmes de TIC et de télécommunications parlementaires ont fait l'objet d'un audit de sécurité indépendant mené par un tiers, en vue d'établir une feuille de route claire vers une politique de sécurité des TIC plus solide en

2015;

2015; *fait observer que les systèmes de TIC auraient dû faire l'objet d'un audit en décembre 2014; rappelle que, compte tenu du niveau d'alerte jaune en vigueur ces derniers temps, ce devrait être une priorité; demande que sa commission du contrôle budgétaire soit informée des résultats dès l'achèvement du rapport;*

Or. en

Amendement 97

Markus Pieper, Petri Sarvamaa

Proposition de résolution

Paragraphe 57

Proposition de résolution

57. insiste pour que le Parlement continue de collaborer avec la direction générale de l'informatique de la Commission pour identifier des produits de remplacement pour des outils et infrastructures TIC anciens, en se dirigeant vers des solutions ouvertes, interopérables et indépendantes des vendeurs, pour *favoriser la responsabilité sociale, éthique et économique;*

Amendement

57. insiste pour que le Parlement continue de collaborer avec la direction générale de l'informatique de la Commission pour identifier des produits de remplacement pour des outils et infrastructures TIC anciens, en se dirigeant vers des solutions ouvertes, interopérables et indépendantes des vendeurs, pour *mettre en place un environnement informatique de qualité, économiquement avantageux, au Parlement européen;*

Or. en

Amendement 98

Inés Ayala Sender

Proposition de résolution

Paragraphe 57 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

57 bis. se félicite du lancement, il y a quelques années, de l'application très utile et réussie at4am pour le dépôt des

amendements; estime qu'il y a lieu d'améliorer et d'actualiser ladite application, notamment pour des fonctions très utiles comme la correction automatique et la copie de sauvegarde;

Or. es

Amendement 99
Inés Ayala Sender

Proposition de résolution
Paragraphe 57 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

57 ter. demande que, dans un souci de transparence et d'égalité d'accès aux documents, l'application ePetition qui permet d'accéder à l'ensemble des pétitions adressées par les citoyens à la commission des pétitions du Parlement européen soit ouverte à tous les députés européens et non seulement aux membres titulaires ou suppléants de ladite commission;

Or. es

Amendement 100
Benedek Jávor

Proposition de résolution
Paragraphe 58

Proposition de résolution

Amendement

58. est sensible au concept du nouvel environnement de travail du Parlement et **au** programme zéro papier comprenant eMeeting et eCommittee;

58. est sensible au concept du nouvel environnement de travail du Parlement, **à la certification et à la démarche EMAS ainsi qu'au** programme zéro papier comprenant eMeeting et eCommittee; **plaide en faveur du renforcement de ce programme à travers les applications**

disponibles pour les smartphones et les tablettes;

Or. en

Amendement 101
Benedek Jávor

Proposition de résolution
Paragraphe 60

Proposition de résolution

60. observe que les émissions de gaz à effet de serre provenant des déplacements professionnels entre Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg ont chuté de 34 % en 2012 par rapport à 2006; invite l'administration à garantir une totale transparence et à comptabiliser également les émissions causées par les déplacements des députés entre leur pays d'origine et Bruxelles et Strasbourg;

Amendement

60. observe que les émissions de gaz à effet de serre provenant des déplacements professionnels entre Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg ont chuté de 34 % en 2012 par rapport à 2006; invite l'administration à garantir une totale transparence et à comptabiliser également les émissions causées par les déplacements des députés entre leur pays d'origine et Bruxelles et Strasbourg; *se félicite des mesures destinées à compenser les émissions qui ne peuvent être réduites et sont inévitables; préconise la mise en œuvre de nouvelles politiques de compensation dans le cadre de projets menés conformément à la norme de référence ("gold standard") reconnue du mécanisme de développement propre des Nations unies;*

Or. en

Amendement 102
Gilles Pargneaux

Proposition de résolution
Paragraphe 60

Proposition de résolution

60. observe que les émissions de gaz à effet

Amendement

60. observe que les émissions de gaz à effet

de serre provenant des déplacements professionnels entre Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg ont chuté de 34 % en 2012 par rapport à 2006; invite ***l'administration*** à garantir une totale transparence et à comptabiliser également les émissions causées par les déplacements des députés entre leur pays d'origine et Bruxelles et Strasbourg;

de serre provenant des déplacements professionnels entre Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg ont chuté de 34 % en 2012 par rapport à 2006; invite ***le Bureau*** à garantir une totale transparence et à comptabiliser également les émissions causées par les déplacements des députés entre leur pays d'origine et Bruxelles et Strasbourg;

Or. en

Amendement 103
Verónica Lope Fontagné

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution

61. invite le Secrétaire général à élaborer un plan destiné à réduire le nombre de cantines disponibles pour les déplacements parlementaires; suggère l'utilisation de cantines plus petites ou la mise en place d'un système de partage, de manière à réduire les coûts et l'empreinte carbone;

Amendement

supprimé

Or. es

Amendement 104
Markus Pieper, Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution

61. invite le Secrétaire général à élaborer un plan destiné à réduire le nombre de cantines disponibles pour les déplacements parlementaires; suggère l'utilisation de cantines plus petites ou la mise en place d'un système de partage, de

Amendement

supprimé

manière à réduire les coûts et l'empreinte carbone;

Or. en

Amendement 105
Benedek Jávor

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution

61. invite le Secrétaire général à élaborer un plan destiné à réduire le nombre de cantines disponibles pour les déplacements parlementaires; suggère *l'utilisation de cantines plus petites ou* la mise en place d'un système de partage, de manière à réduire les coûts et l'empreinte carbone;

Amendement

61. invite le Secrétaire général à élaborer un plan destiné à réduire le nombre de cantines disponibles pour les déplacements parlementaires; suggère la mise en place d'un "système de *cantine à la demande*" *ou d'un "système de partage de cantine"*, de manière à réduire les coûts et l'empreinte carbone;

Or. en

Amendement 106
Benedek Jávor

Proposition de résolution
Paragraphe 61 bis (nouveau)

Proposition de résolution

61 bis. invite les services compétents à élaborer un concept durable et cohérent d'utilisation intégrale de la ligne budgétaire 239 visant la compensation des émissions de CO₂ jusqu'au montant maximal, de manière à compenser les émissions de CO₂ inévitables de l'institution dans le cadre de projets menés conformément à la norme de référence ("gold standard") reconnue du mécanisme de développement propre des Nations unies;

Amendement

61 bis. invite les services compétents à élaborer un concept durable et cohérent d'utilisation intégrale de la ligne budgétaire 239 visant la compensation des émissions de CO₂ jusqu'au montant maximal, de manière à compenser les émissions de CO₂ inévitables de l'institution dans le cadre de projets menés conformément à la norme de référence ("gold standard") reconnue du mécanisme de développement propre des Nations unies;

Or. en

Amendement 107
Marco Valli, Marco Zanni

Proposition de résolution
Paragraphe 61 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

61 ter. demande que le système de climatisation soit basé sur l'efficacité énergétique afin de garantir le respect de l'environnement;

Or. it

Amendement 108
Marco Valli, Marco Zanni

Proposition de résolution
Paragraphe 61 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

61 quater. demande l'abandon définitif de la distribution d'eau en petites bouteilles de plastique, et leur remplacement, dans la mesure du possible, par des fontaines ou des distributeurs d'eau;

Or. it

Amendement 109
Benedek Jávor

Proposition de résolution
Paragraphe 62 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

62 bis. souligne à cet égard la nécessité de

mettre en œuvre le concept de marché public écologique pour tous les marchés et appels d'offres; plaide en faveur d'objectifs contraignants ambitieux et croissants en matière de marchés écologiques, notamment dans les domaines de l'alimentation et de la restauration, des véhicules et des transports, de l'équipement sanitaire et de l'eau, du papier, de la gestion des déchets, des technologies de l'information et du matériel d'imagerie, de l'éclairage, du nettoyage et du mobilier;

Or. en

Amendement 110
Marco Valli, Marco Zanni

Proposition de résolution
Paragraphe 69 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

69 bis. estime qu'il est nécessaire de continuer à réduire graduellement, et finalement de supprimer, les contributions en faveur des partis politiques européens accordées sur le budget du Parlement européen, étant donné qu'au niveau national, les partis politiques sont, souvent, déjà subventionnés par les États membres;

Or. it